

Burundi : la société civile exige la réouverture du procès Manirumva

@rib News, 10/10/2010 â€“ Source Xinhua Les organisations de la société civile du Burundi exigent la réouverture du procès sur lâ€™assassinat dâ€™Ernest Manirumva, un ancien vice-président de lâ€™Observatoire de Lutte contre la Corruption Burundi, assassiné le 9 avril 2009. Dans une déclaration faite au nom de la coordination Justice pour Ernest Manirumva, ces organisations se disent rajeunies de lâ€™ouverture du procès sur lâ€™affaire le 14 juillet 2010, mais expriment leur préoccupation aprs lâ€™annulation par jugement de la première séance et le report du procès à une date "qui nâ€™est toujours pas précisée".

Elles estiment que ce procès devrait bénéficier dâ€™une attention particulière et soutenue dans le contexte de la tolérance zéro à la corruption que prône le gouvernement du Burundi", indiquent ces organisations. La Cour a reporté ce procès en avançant lâ€™argument de manque de moyens financiers pour publier les assignations à domicile inconnu pour un certain nombre de prévenus non détenus. Trois commissions dâ€™enquête ont été mises en place jusquâ€™à ce stade juridique actuel. Enfin, les organisations de la société civile "réitèrent leur mobilisation jusquâ€™à lâ€™aboutissement de la vérité et justice sur lâ€™assassinat du martyr de la lutte contre la corruption" et "demandent aux juges saisis du dossier de donner une priorité à lâ€™affaire". Selon ces organisations de la société civile, bon nombre de détenus dans ce procès "nâ€™ont visiblement joué aucun rôle" dans cet assassinat et demandent quâ€™ils soient libérés conditionnellement.